



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21772
16 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 SEPTEMBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après des informations que j'ai reçues ce jour de mon gouvernement.

Ayant entrepris de modifier la structure démographique du Koweït et d'oblitérer l'identité du pays, les forces iraqiennes d'occupation ont inauguré une nouvelle pratique qui consiste à vider le Koweït de ses habitants, à confisquer leurs pièces d'identité et à installer des familles iraqiennes à la place des Koweïtiens qui ont dû quitter leur foyer.

Un changement constaté aujourd'hui dans la politique suivie par les forces iraqiennes d'occupation atteste de cette pratique : au lieu d'exercer un contrôle strict aux points d'entrée sur le territoire koweïtien et aux points de sortie, les forces iraqiennes ont ouvert, dans le sens de la sortie, la frontière qui sépare le Koweït de l'Arabie saoudite, mais exigent que les personnes qui passent en Arabie saoudite se désaisissent de toutes leurs pièces d'identité.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mohammad A. ABULHASAN